



Membres CA &lt;ca@lfph.dk&gt;

## Question pour la reunion du CA du 29 Octobre

Membres CA &lt;ca@lfph.dk&gt;

Thu, Nov 22, 2018 at 9:13 PM

To: [REDACTED]

Bonjour [REDACTED]

Le CA ne voit aucun possible conflit d'intérêt du fait que Damien Roy, membre du CA et participant au comité de gestion (Steering Committee) du projet immobilier, travaille pour Vinci, ainsi qu'un membre du CA de la SCI.

En effet, le CA de l'École et le Steering Committee du projet sont constitués de plusieurs personnes, ainsi Damien Roy n'a qu'un vote sur 8 au CA et 1 sur 5 au Steering Committee.

De plus, pour éviter tout possible conflit d'intérêt, lorsqu'un membre du CA aurait un intérêt dans l'issue d'un vote :

- celui-ci ne participera pas au vote en question,
- le possible conflit d'intérêt sera documenté et discuté ouvertement parmi tous les membres du CA.

Bien cordialement,

Anne-Claire Mulo  
au nom du CA de l'École

On Sat, Nov 10, 2018 at 8:26 AM [REDACTED] wrote:

Bonjour Anne-Claire

Merci pour cette réponse rapide.

Dans une situation où le Conseil D'Administration joue un rôle et possède une responsabilité de gouvernance et de supervision sur les activités et décisions de la SCI, n'y aurait-il pas un risque de limite d'indépendance dans le cas où le membre du CA est employé par la même société que l'employeur de la personne siégeant à la SCI, et spécifiquement si cette dernière est un supérieur du membre du CA dans sa situation professionnelle?

Pourrais-tu articuler le processus d'une situation où le CA et la SCI ne seraient pas nécessairement alignés dans leur objectif, et où le CA devrait faire une demande de réajustement à la SCI ?

Nous sommes en toute confiance que vous nous donnerez la bonne réponse, que vous avez cette situation sous contrôle et y avez pensé, merci donc d'articuler la réponse et de la consigner ainsi que la question initiale dans son intégrité dans votre prochain Compte Rendu.

Cordialement

[REDACTED]  
Parente d'Élèves

On 08 Nov 2018, at 11:40, Membres CA <ca@lfph.dk> wrote:

Bonjour [REDACTED]

La présence d'employés de la même entreprise dans le Steering Committee du projet immobilier et au Board de la SCI ne présente, à notre avis, aucun risque de conflit d'intérêts, sachant que cette entreprise n'est pas impliquée dans le projet.

L'invitation au parent ayant présenté la proposition de Ombudsman a été transmise aujourd'hui.

Cordialement,

Anne-Claire Mulot  
Au nom du Conseil d'Administration

On Wed, Nov 7, 2018 at 5:58 PM [REDACTED] wrote:  
Chers Membres du CA

Veillez trouver une nouvelle question a adresser pour votre reunion de la semaine prochaine.

J'ai pu constater que Damien Roy a été élu (choisi?) pour représenter le CA au Comité de Gestion de la nouvelle école. Monsieur Roy est employé par Vinci. Cependant, un autre employé, exécutif et apparemment faisant partie du Management également de Vinci, est un membre de la SCI, donc éventuellement siégera à la nouvelle Fondation?

Pouvez vous expliquer comment sera géré le risque potentiel de conflit d'intérêt généré par cette situation et comment assurer la neutralité des parties?

Egalement, selon le dernier CR, le parent ayant présenté la proposition de Ombudsman doit être invité pour expliquer cette proposition à votre prochaine réunion. Selon ma connaissance, cette invitation n'a pas encore été envoyée. Avez vous l'intention de mettre ce système de communication en place au plus vite? Si oui, nous vous serions reconnaissant de prendre les mesures nécessaires pour accélérer cette mise en place.

Un grand merci d'avance

Cordialement

[REDACTED]

On 05 Nov 2018, at 21:01, Membres CA <[ca@lfph.dk](mailto:ca@lfph.dk)> wrote:

Bonjour [REDACTED]

En ce qui concerne la proposition votée lors de la dernière AG pour la mise en place de l' "Ombudsman" , le CA souhaite, lors de l'une de ses prochaines réunions (en novembre ou décembre 2018), inviter le parent ayant fait cette proposition pour qu'il puisse expliciter le mécanisme qu'il proposait.

Le budget 2019 sera également examiné et voté pendant les prochaines réunions, il inclura la liste des travaux prévus pour 2019. Ces documents seront disponibles dès qu'ils auront été approuvés.

Cordialement,

Anne-Claire Mulot  
au nom du Conseil d'Administration

On Sat, Oct 27, 2018 at 5:38 PM [REDACTED] wrote:

Bonjour cher CA

Concernant les questions envoyées au CA, je voulais simplement également rappeler la proposition "Ombudsman" approuvée en AG, dont l'objectif est d'assurer que toutes les questions envoyées au CA et les réponses fournies doivent être informées pour tous les parents (sur site de l'école ou autre).

En attendant que ce mécanisme soit mis en place, ce que nous espérons très bientôt, merci d'assurer que les questions ci-dessous (et toute autre) ainsi que les réponses seront publiées pour les parents, sur le site de l'école, de par le compte rendu de la réunion, ou autre moyen que vous jugerez préférable.

Je cc Clara dans cette mail car cette proposition est documentée dans le compte rendu de l'AG;

Un grand merci d'avance pour votre attention sur ce sujet.

Bien cordialement

> On 24 Oct 2018, at 18:20, [REDACTED] wrote:

>

> Bonsoir cher CA et Laure

>

>

> Voici une question pour votre prochaine reunion concernant le budget 2019.

>

> Nous aimerions être informés sur les projets de maintenance et d'améliorations qui seront effectués sur le budget de 2019 pour les locaux actuels. Selon l'AG d'Octobre, l'école a cette année un surplus de budget de 900,000 DKK plus des reserves d'environ 12 M DKK, donc nous aimerions être informés des travaux prévus à effectuer pendant l'année 2019, donc de l'utilisation de ces fonds dans ces objectives.

>

> Nous faisons toute confiance à la Direction pour déterminer la liste de travaux et d'amélioration à effectuer pendant la prochaine année, simplement pour noter que nous avons pu constater un état relativement vétuste des salles de classes au collège au niveau peinture, mobilier et autre, que nous espérons donc peut être remédié.

>

> Nous aimerions également une indication claire sur ce budget qu'il n'y a pas de ligne concernant des économies pour la nouvelle école, puisque les budgets doivent demeurer séparés.

>

> Je rappelle selon Article VIII, Alinea 7, que le budget 2019 approuvé par le CA devra être disponible pour les parents, donc merci de nous faire parvenir ce budget pendant le mois de Décembre, puisque selon les statuts il devra être approuvé à ce moment là, et nous demandons que ce budget relève suffisamment de transparence pour éclairer les points soulevés ci-dessus.

>

> Un grand merci d'avance

>

> Bien cordialement

>

> [REDACTED] et autres parents d'élèves au Collège et Primaire (signatures disponibles si nécessaire)

>